

Profession de foi de la liste « Unité(s) et Droit » - Liste PR Droit privé

La période qui s'ouvre est décisive. La fusion de nos laboratoires en un **centre de recherche juridique unique** (UR) n'est pas une simple opération administrative : c'est une opportunité stratégique. Elle nous offre la possibilité de renforcer notre identité scientifique, de mutualiser nos compétences, d'accroître notre visibilité, et de porter une voix plus forte dans le paysage universitaire national et international.

Notre liste « Unité(s) et Droit » propose une vision fédératrice, réaliste et ambitieuse, construite autour de trois engagements forts.

1. Construire une Unité de recherche cohérente, ouverte et structurée

L'existence d'un laboratoire unique doit être un levier, et non une contrainte. L'unité de recherche ne peut réussir que si elle respecte les identités scientifiques existantes, tout en favorisant les synergies et les projets communs. Nous souhaitons dans cette perspective :

- **Respecter la pluralité des approches et des traditions disciplinaires des différentes sections**, tout en travaillant à une gouvernance participative et équilibrée.
- **Travailler activement avec la direction de la recherche** en vue de croiser les expertises, de stimuler l'interdisciplinarité, et de rendre lisible notre offre scientifique.
- **Mettre en place une organisation claire et fonctionnelle entre les différents départements**

2. Favoriser l'excellence scientifique, l'accompagnement des chercheurs et la dynamique collective

La nouvelle unité doit offrir à chacun un cadre propice à la recherche, au développement de projets, à la valorisation des travaux. Trois axes sont à privilégier :

- **Le renforcement du soutien aux projets individuels et collectifs**, avec un accompagnement administratif adapté et une stratégie active de réponse aux appels à projets. Dans cette perspective, la future unité doit valoriser les initiatives collectives comme individuelles (colloques, séminaires, publications), avec un appui logistique et financier facilité.
- **Participer aux stratégies de recrutement**, en ciblant les secteurs de recherche prioritaires et en permettant d'accompagner et d'anticiper les choix de profil à recruter.
- **Une attention renouvelée aux jeunes chercheurs**, à leur encadrement, à leur insertion dans les réseaux, et à leur visibilité scientifique.

3. Développer le rayonnement de l'UR à l'échelle nationale et internationale

L'unification de nos forces doit permettre à l'École de droit d'être davantage présente dans les grands réseaux de recherche, les coopérations européennes, les partenariats institutionnels. Nous souhaitons :

- **Une politique active de partenariats**, tant académiques que socio-professionnels, au niveau local, national et international.
- **Un travail accru sur la communication scientifique**, avec un site-vitrine moderne, une stratégie de diffusion des travaux (*open access*, réseaux), et une participation renforcée aux débats publics.
- **Une présence renforcée dans les espaces d'évaluation, de pilotage et de dialogue institutionnel**, pour peser davantage dans les politiques de recherche.

Liste des candidats :

1. Julien LAURENT
2. Estelle GALLANT
3. Guillaume BEAUSSONIE